

# les petits déj' habitat

## La revitalisation des centres-bourgs

*Les petits déj' habitat sont des groupes de réflexion et de débats qui permettent aux professionnels locaux de l'habitat, aux élus et aux techniciens des collectivités de partager leurs expériences et leurs pratiques. Epures les réunit deux à trois fois par an.*



Au programme de ce premier Petit déj' habitat de l'année,

la démarche de Loire Forez Agglomération pour accompagner les communes dans la revitalisation de leur centre ancien, présentée par *Benoît Gay, Directeur Service Habitat et projets urbains, Loire Forez Agglomération*

*Le relevé de notes qui suit vient compléter le diaporama de présentation, également en ligne.*

### 1-La création d'un service « projets urbains » à Loire Forez Agglomération

Loire Forez Agglomération, consciente du processus de dévitalisation de plusieurs centres-bourgs et des enjeux transversaux que cela recouvre (économie, habitat, environnement, patrimoine, vie en société, ...), a saisi l'opportunité de différents leviers pour créer ex-nihilo un service « projets urbains » au sein de la Direction Habitat.

Alors que le niveau national promeut un réseau de bonnes pratiques et monte des appels à projet sur la revitalisation des centres-bourgs, Loire Forez Agglomération assit la création de son service « projets urbains » sur des initiatives communales et intercommunales :

- Trois communes mobilisées et retenues à l'appel à manifestation d'intérêt (AMI) « revitalisation des centres bourgs » (St-Bonnet-le-Château (national), Sury-le-Comtal (retenu par le Préfet de Région), Böen-sur-Lignon (retenu par le Préfet de Région))

- Des documents stratégiques (SCOT, PLUi, PLH...) qui soulèvent l'enjeu majeur de revitalisation des centres-bourgs
- Des politiques communautaires engagées pour la revitalisation des centres-bourgs : commerces, économie, environnement, services, ...
- Un travail de préfiguration de la nouvelle agglomération Loire-Forez en 2016 (4 EPCI) qui crée une opportunité pour la mise en place du service « projets urbains ».

En février/mars 2017, le service « projets urbains » est créé pour accompagner les communes qui le souhaitent dans la définition d'un projet urbain en faveur de la revitalisation de leur centre ancien. Il est souligné en séance que Loire Forez Agglomération se place comme « pivot » dans les démarches émanant tant des communes que des acteurs / partenaires. La commune reste toutefois pilote.

## 2- Une offre de services à plusieurs niveaux

Pour la construction d'une stratégie globale d'aménagement et de développement phasée dans le temps, le service « projets urbains » propose deux niveaux d'intervention aux communes.

Niveau 1 : Une **animation territoriale** pour l'ensemble des communes qui le souhaitent. Les objectifs sont de créer une culture commune de la revitalisation des centres bourgs et donner des outils de réflexion et d'intervention.

Niveau 2 : Un **accompagnement renforcé** à destination des communes « AMI » en 2017-2018 et des communes sur appels à projet 2018-2019. Il s'agit ici d'accompagner les communes souhaitant mettre en place un projet d'ensemble (lancement d'études pré-opérationnelles pour la définition et l'accomplissement d'un projet urbain, aide à l'investissement).



En séance, il est mentionné l'importance de bien articuler les politiques d'accompagnement existantes de tous les acteurs du territoire (Conseil Départemental, bailleurs sociaux, DDT, ...) et de mutualiser les études/démarches déjà réalisées. Il est apparu également intéressant que le service « projets urbains » s'attache à ce qu'il y ait une visibilité et une plus-value directe pour les habitants. A ce titre, il est envisagé, dans le niveau 2 d'accompagnement, la prestation d'un bureau d'études (spécialisé

en sociologie urbaine) pour une analyse fine des usages dans la commune. Ce bureau d'études serait en résidence dans la commune, à la manière de la maison des projets pour les habitants, initiée dans le parc Livradois-Forez.

### 3- L'état d'avancement de la démarche et perspectives

De nombreux outils ont été (ou sont en train d'être) mis en place à destination des communes (boîte à outils, formation/sensibilisation dans les instances existantes de réunions de secteurs PLUI ou d'ateliers PLH, ...).

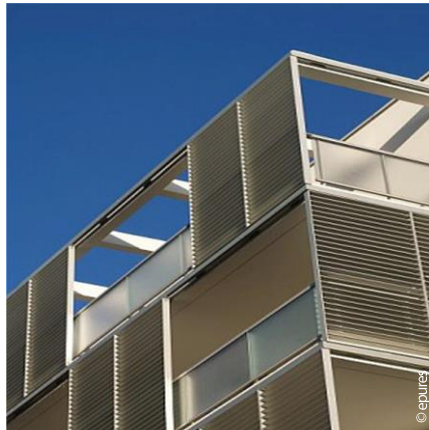
Le service « projets urbains » s'emploie également à mettre en place un mode de travail transversal au sein de Loire Forez Agglomération et avec ses partenaires (DDT42, l'ANAH, le PNRLF, EPORA, epures...).

Pour pouvoir ouvrir à de nouvelles communes l'accompagnement renforcé (niveau 2), un appel à projet est en cours d'élaboration. Les critères d'éligibilité sont encore à affiner.

Pour les communes AMI, un travail de retour d'expériences à l'échelle France sera réalisé sur les bonnes pratiques de portage opérationnel. Sur ce point, les participants au petit déj' se sont interrogés sur la manière d'associer les opérateurs privés, qui interviennent eux

aussi sur le territoire, aux côtés des pouvoirs publics. La création d'un réseau pour les informer et les encourager à répondre aux appels à projet pourrait être une piste.





# les petits déj' habitat



46 rue de la télématique  
CS 40801 – 42952 Saint-Etienne CEDEX 1  
tél : 04 77 92 84 00 fax : 04 77 92 84 09  
mail : epures@epures.com – Web : www.epures.com